

Disparition progressive de la classe nobiliaire

Joëlle Thérien

Numéro 126, été 2016

La noblesse de la Nouvelle-France jusqu'au XXe siècle

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/83293ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

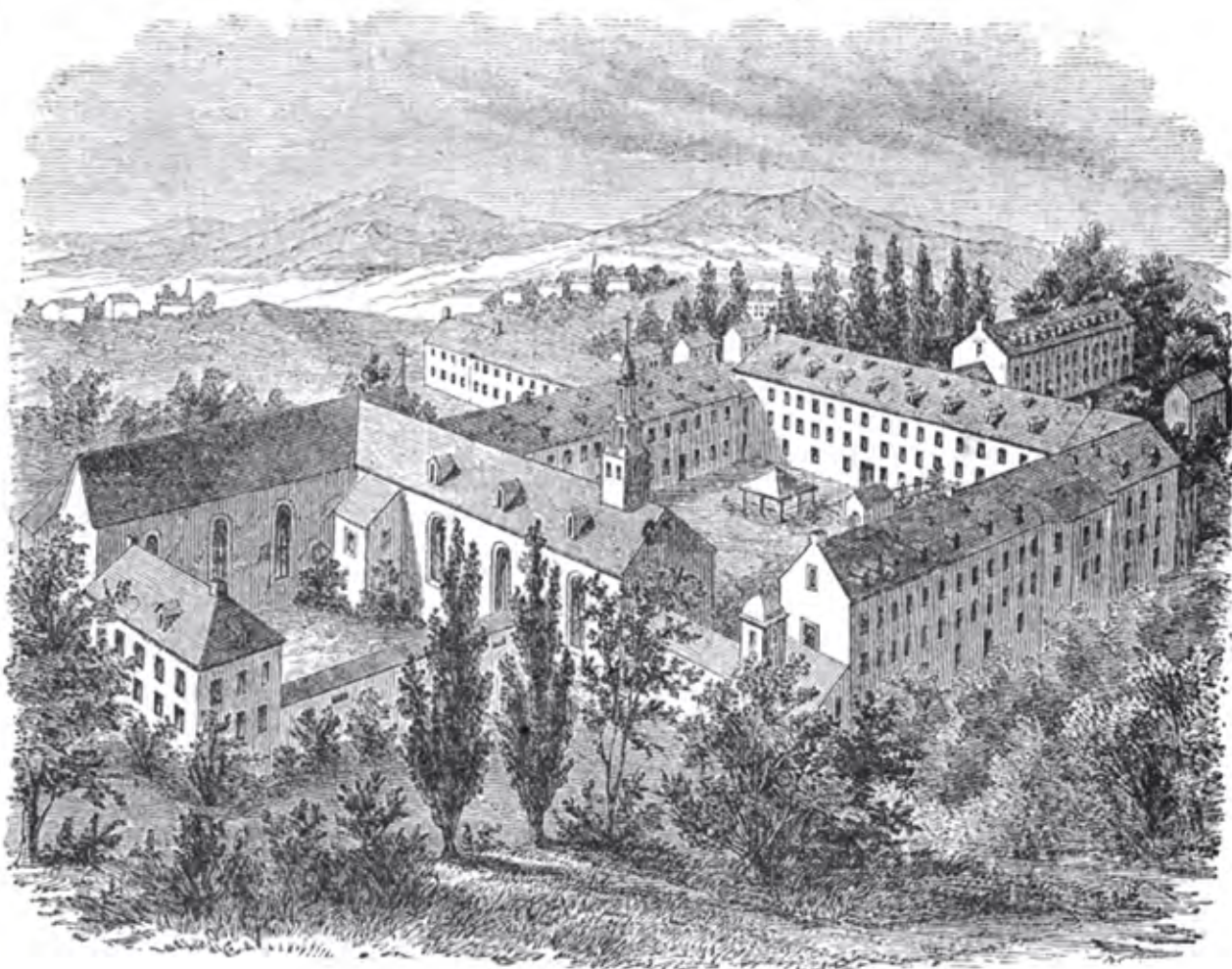
0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Thérien, J. (2016). Disparition progressive de la classe nobiliaire. *Cap-aux-Diamants*, (126), 19–22.



De nombreuses jeunes filles d'origine noble ont été pensionnaires chez les Ursulines de Québec qui est l'établissement prisé par ce groupe social sous le Régime français. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec).

DISPARITION PROGRESSIVE DE LA CLASSE NOBILIAIRE

par Joëlle Thérien

La noblesse canadienne sous le Régime français fait l'objet d'un intérêt renouvelé depuis deux décennies, mais il existe peu d'études sur ce qu'il est advenu des nobles canadiens ayant choisi de demeurer au Canada durant les décennies qui

suiwent la Conquête. Ce constat nous amène à nous demander : comment la noblesse canadienne en est-elle venue à disparaître, à se fondre dans la « masse »? En étudiant les premières décennies du Régime anglais, cet article dresse un portrait des effets provoqués

par le changement de régime dont la perte des privilèges de la noblesse canadienne et des liens étroits que ses représentants entretenaient avec les autorités. Au terme des recherches menées dans le cadre de notre maîtrise, nous avons identifié quatre élé-

ments qui expliquent la disparition de la noblesse canadienne au XIX^e siècle.

DÉCLIN DÉMOGRAPHIQUE

Dans un ouvrage tiré de sa thèse de doctorat, Lorraine Gadoury explique que le poids démographique de la noblesse connaît des fluctuations tout au long du Régime français. Au XVII^e siècle, on assiste à une augmentation rapide du nombre de nobles alors qu'au siècle suivant ce groupe stagne et décroît à partir de 1745. En effet, du début de la colonie jusqu'en 1685, le pourcentage de nobles dans la population canadienne est de 2,5 % et atteint 3,5 % entre 1690 et 1709. Par la suite, cette proportion baisse jusqu'à 1,1 % entre 1755 et 1759. Plusieurs facteurs expliquent cette diminution. Notamment, les nobles ont tendance à se marier plus tard que les autres groupes sociaux, de sorte que les familles sont moins nombreuses. De plus, les familles sont davantage exposées à la mortalité infantile. La diminution du poids démographique de la noblesse s'explique aussi par l'importance du célibat. Autrement dit, le déclin démographique de la noblesse s'amorce sous le Régime français et tout porte à croire qu'il se poursuit sous le Régime anglais.

ÉMIGRATION

Même si les perspectives professionnelles des nobles du XVIII^e siècle sont moins intéressantes qu'au siècle précédent, pour de nombreux hommes, il était plus facile d'occuper une fonction prestigieuse avant la Conquête. S'il est maintenant connu que la Conquête n'a pas provoqué la décapitation sociale complète de la Nouvelle-France, il n'en demeure pas moins que c'est le tiers des nobles qui quitte la colonie durant les décennies qui ont suivi. Cette importante vague d'émigration a eu un impact non négligeable sur la disparition de la noblesse canadienne, mais

elle n'explique pas à elle seule l'élimination de ce groupe social.

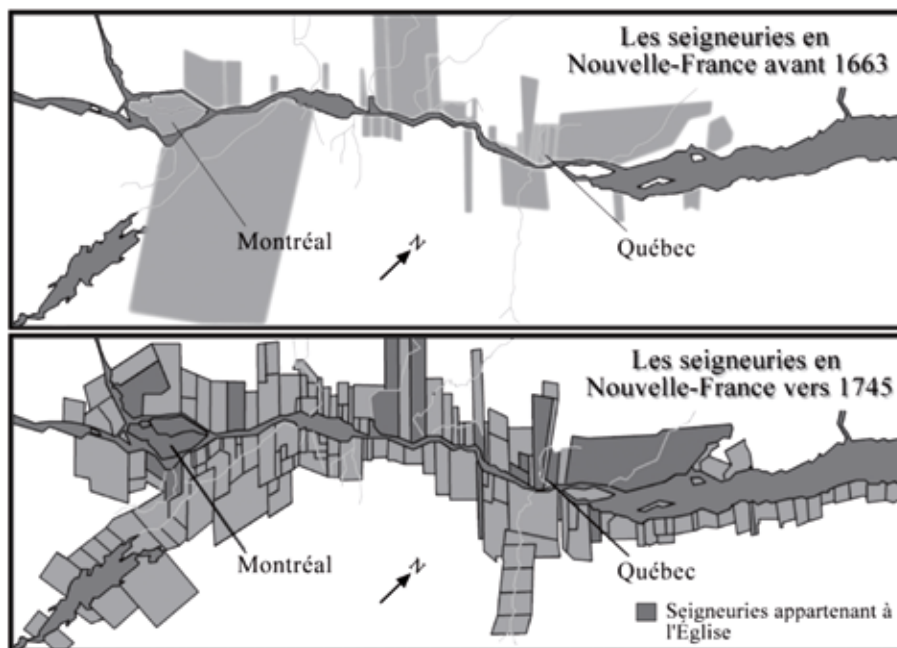
MARIAGE HYPOGAMIQUE

Sous le Régime français, les familles nobles recherchent des alliances matrimoniales avec des individus issus de la noblesse afin de maintenir leur rang de génération en génération. Or, la situa-

roturier, les enfants issus de cette union sont roturiers.

PERTE DES TRAITS DISTINCTIFS DE LA NOBLESSE APRÈS LA CONQUÊTE

Louise Dechène, dans *Habitants et marchands de Montréal*, décrit la classe nobiliaire du XVII^e siècle comme étant composée d'individus qu'elle qualifie



En 1663, les nobles possèdent les trois quarts de la superficie des seigneuries, mais les revenus sont peu intéressants en raison de la faiblesse du peuplement. Après la Conquête, plusieurs nobles vendent leur seigneurie. Nombreux demeurent propriétaires ou copropriétaires d'une seigneurie, mais il ne semble pas que ce soit le cas de la majorité des ressortissants de la noblesse. (www.ameriquefrancaise.org/fr/article-404/Régime_seigneurial_au_Québec.html).

tion change sous le Régime anglais puisqu'on observe une augmentation des mariages entre les femmes nobles et les roturiers. Ce changement s'effectue progressivement puisque durant les décennies qui suivent la Conquête plusieurs marient des nobles, mais il semble que la noblesse d'un individu soit un critère de moins en moins important lorsque vient le temps de choisir un époux et que les roturiers constituent un meilleur parti. Ce changement de comportement n'est pas sans conséquence sur le poids démographique de la classe nobiliaire puisque la transmission de la noblesse passe par les hommes. Par conséquent, lorsqu'une femme noble épouse un

de privilégiés de la société avec un train de vie qui lui est propre. Pour maintenir cette manière de vivre digne de leur rang, les nobles n'hésitent pas à s'endetter, mais ils veillent également à bien placer leurs enfants. Pour les fils, il s'agit souvent d'une carrière militaire et, pour les filles, cela implique de réaliser un bon mariage ou d'intégrer une institution religieuse. Or, après la Conquête, les nobles ne parviennent plus à maintenir ce train de vie et éprouvent de la difficulté à bien placer leurs enfants. Par le fait même, la noblesse canadienne perd progressivement les traits qui la différencient de la roture.

Le changement de régime prive les nobles de plusieurs privilèges comme

le port du titre de noblesse. Il freine aussi les perspectives de carrières militaires intéressantes puisque cette organisation, sous le Régime anglais, diffère beaucoup de celle que les nobles ont connue sous le Régime français. Dès la fin du XVII^e siècle, les nobles étaient parvenus à monopoliser les postes d'officiers des troupes de la Marine. Ces postes leur procuraient une sécurité matérielle grâce à une solde régulière, mais surtout le prestige de servir le roi et l'accès à plusieurs privilèges comme une pension royale. De surcroît, une carrière militaire facilite l'implication dans le commerce des fourrures. Sous le Régime anglais, l'organisation militaire se complexifie et le Parlement de Londres semble réticent à accepter les Canadiens dans les rangs de l'armée régulière. À défaut de pouvoir intégrer l'armée, les nobles se dirigent vers les troupes auxiliaires, c'est-à-dire la milice. Précisons que la milice sous le Régime anglais joue un rôle beaucoup plus important que sous le Régime français. Effectivement, durant la période française, la très grande majorité des opérations militaires est assurée par les troupes de la Marine constituées de soldats et d'officiers professionnels. Dans ce contexte, on faisait rarement appel aux miliciens qui étaient des colons conscrits sans expérience. Or, après la guerre de Sept Ans, les menaces sont moins grandes, de sorte qu'il n'est plus nécessaire de compter sur une importante armée. Afin de diminuer les coûts, les Britanniques misent sur la milice pour prêter main-forte à l'armée en cas de nécessité (lors de l'invasion américaine et la guerre de 1812, par exemple). Ce faisant, le statut des officiers de milice est précaire puisque les corps militaires sont dissous une fois la menace écartée. En d'autres termes, lorsque la guerre prend fin, les officiers des corps auxiliaires perdent leur emploi parce que Londres n'a pas la volonté de maintenir (et de payer) une milice en temps de paix. Les nobles tirent plusieurs avan-

tages à occuper un poste d'officier de milice comme du prestige et de la reconnaissance sociale. De plus, la milice s'avère un lieu favorisant le tissage de liens privilégiés avec le pouvoir colonial, ce qui permet à certains nobles, par exemple, de se faire élire



Officier des compagnies franches de la Marine, 1697-1703.

Les officiers des troupes de la Marine étaient tous issus de la noblesse. Après les changements provoqués par la Conquête, ceux-ci, tout comme leur fils, ne sont pas parvenus à obtenir de postes aussi prestigieux et stables sous le Régime anglais. Illustration : J. Rousselot. (<http://www.troupesdemarine.org/traditions/uniforme/pgs/un000017.htm>).

à l'Assemblée législative. Quelques-uns parviennent à mener une carrière qui leur procure un revenu suffisamment élevé pour maintenir un niveau de vie enviable, voire « tenir leur rang » sous le Régime anglais. Mais il s'agit là d'exceptions. Bien qu'un poste d'officier de milice soit une option intéressante, il n'en demeure pas moins que

cette fonction ne constitue pas un trait qui distingue la noblesse de la roture. En effet, sous le Régime français, les postes d'officiers des troupes de la Marine étaient réservés à la classe nobiliaire alors que, sous le Régime anglais, les nobles sont appelés à occuper les mêmes fonctions que les roturiers.

Après la Conquête, la diversification des activités des nobles canadiens, qui avait commencé quelques décennies avant, s'intensifie parallèlement à la baisse des vocations militaires. Alors que les premières générations de nobles œuvraient principalement dans les armes, les suivantes s'intéressent au commerce, aux professions libérales, à la gestion de seigneuries, etc.

Un autre changement s'accélère sous le Régime anglais, soit celui de la baisse des vocations religieuses chez la noblesse canadienne. Avant la Conquête, les nobles prenaient soin de bien marier leur fille ou encore de les placer dans une communauté religieuse. Cette dernière option a l'avantage de ne pas diviser le patrimoine familial à long terme et de permettre aux individus d'occuper des fonctions prestigieuses.

Le prestige lié aux fonctions importantes au sein d'une communauté religieuse n'est pas négligeable. Effectivement, les historiens avancent l'idée que la majorité des nobles font leur profession de foi dans la jeune vingtaine afin d'avoir l'ancienneté nécessaire pour accéder à ces fonctions. Malheureusement, les sources ne permettent pas de saisir les motivations profondes qui animent les religieuses au moment de leur entrée en religion et de leur ascension à des postes importants. En revanche, il a été démontré que l'ancienneté et la qualité de l'éducation semblent être des critères essentiels pour accéder au poste de supérieure qui est réservé aux sœurs de chœur constituées de la noblesse et de la bourgeoisie. Prenons l'exemple que la famille Ramezay. La fille du gouverneur de Montréal, Charlotte née en 1697, fait sa profession de



En s'endettant pour se faire bâtir cette imposante demeure, Claude de Ramezay, gouverneur de Montréal, et sa famille illustrent bien plusieurs aspects propres à la noblesse canadienne du Régime français. Illustration du Château Ramezay en 1706, réalisé par François Villemare en 2010. Crédit photo : Château Ramezay – Musée et site historique de Montréal.

foi en 1718. Après une dizaine d'années, elle parvient à occuper des charges importantes au sein de sa communauté pour finalement être élue supérieure. Sa sœur aînée, Catherine, a elle aussi fait son entrée en religion dans la jeune vingtaine. Comme c'est souvent le cas, les deux sœurs n'ont pas intégré la même communauté puisque l'aînée est entrée chez les Ursulines et Charlotte chez les Augustines de l'Hôpital général de Québec. Fréquemment observée chez les familles de l'élite, cette stratégie aurait été employée pour permettre aux membres d'une même famille d'obtenir un poste élevé.

Dès 1722, on observe une baisse importante des vocations religieuses chez la noblesse canadienne à la suite de l'augmentation de la dot imposée par le gouvernement. D'autres facteurs sont avancés par les historiens pour expliquer cette baisse d'attrait pour la vie dans une communauté cloîtrée. Notam-

ment, certains expliquent que les idées des Lumières auraient contribué à cette diminution des deux côtés de l'Atlantique. La baisse des vocations s'accroît avec la crise économique provoquée par la guerre de Conquête qui empêche les parents de jeunes femmes d'être en mesure de payer une dot. D'ailleurs, après la Conquête, tout porte à croire que les nobles ne considéraient plus l'entrée en religion comme une option intéressante tant pour les jeunes femmes que pour les hommes. Pourtant, l'importance des vocations religieuses était l'un des comportements qui distinguaient la noblesse de la roture sous le Régime français.

En résumé, le changement de régime provoque ou accélère des modifications au sein de la société qui font en sorte que la noblesse perd progressivement les traits qui la distinguent de la roture. Le déclin démographique, l'émigration, l'augmentation des mariages

hypogamiques, la perte de nombreux privilèges, la diversification des occupations et la baisse des vocations religieuses sont des éléments qui nous permettent de comprendre pourquoi la classe nobiliaire disparaît progressivement au XIX^e siècle. Alors que sous le Régime français, des professions et des privilèges étaient exclusivement réservés à la noblesse, il est clair que ce n'est plus le cas sous le Régime anglais. La classe nobiliaire tente tant bien que mal de s'adapter, mais il semble, qu'en perdant ses traits distinctifs, elle disparaît progressivement en s'intégrant à la roture. Certains nobles parviennent à occuper des fonctions intéressantes, mais beaucoup d'entre eux n'ont laissé aucune trace dans les archives, ce qui nous amène à penser qu'ils ont mené une vie bien modeste.

Joëlle Therrien détient une maîtrise en histoire de l'Université du Québec à Montréal et est coordonnatrice d'un centre communautaire.

Pour en savoir plus :

Louise Dechêne. *Le peuple, l'État et la guerre au Canada sous le Régime français*. Montréal, Boréal, 2008, 662 p.

Lorraine Gadoury. *La noblesse de Nouvelle-France. Familles et alliances*. Montréal, Hurtubise HMH, 1992, 208 p. (Coll. « Cahiers du Québec »).

Roch Legault. *Une élite en déroute : les militaires canadiens après la Conquête*, Outremont, Athéna éditions, 2002, 202 p.

Joëlle Thérien. *Les Ramezay : une famille noble en Nouvelle-France. Étude du parcours des enfants*. Montréal, rapport présenté à André Delisle, sous la supervision de Sylvie Dépatie, Musée du Château Ramezay, 2011, 114 p.

Joëlle Thérien. *La noblesse canadienne sous les régimes français et anglais. Étude du parcours de trois familles nobles (Ramezay, Lacorne et Lorimier)*, rapport de recherche de M.A. (histoire appliquée), Université du Québec à Montréal, 2013, 147 p.